



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE

LES ATELIERS DE LA FONDATION

Connaître, reconnaître, réparer

PROGRAMME

7 décembre 2024



Maison de l'Amérique latine
217, bd St Germain, 75007 Paris

PROGRAMME

09h00 Accueil des participants - café

09h30 Ouverture des Ateliers de la Fondation 2024

par Jean-Marc AYRAULT, président de la FME

Maîtresse de cérémonie : Mémona HINTERMANN-AFFEJEE, journaliste, reporter

09h45 Séance Plénière (salle Brasilia)

Réparer l'esclavage ? Mais (pour)quoi ?

Animée par Kevi DONAT, podcast Le Paris Noir

- Magali BESSONE professeure de philosophie politique à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Myriam COTTIAS, directrice du Centre International de recherche sur les esclavages et post-esclavages - CIRESC
- Maël LAVENAIRE, Researcher in Racial Inequality, International Inequalities Institute, London School of Economics and Political Science (Londres)
- Simon MOUTAÏROU, réalisateur du film *Ni Chaînes Ni Maîtres*

12h00 Déjeuner - buffet sur place

13h15 Remise du Prix de thèse Jean-Pierre SAINTON 2024 à

Jessica BALGUY

Pour sa thèse *Indemniser l'esclavage en 1848 ? L'heure des comptes pour les propriétaires de couleur de la Martinique*

Avec Jean-Marc AYRAULT, Audrey CELESTINE (présidente du Conseil scientifique) et Myriam COTTIAS (directrice de thèse)

14h00 Ateliers en groupes de travail (détails ci-dessous)

Atelier 1 – Les réparations : une question internationale

Atelier 2 – Quelles réparations pour les outre-mer français ?

Atelier 3 – Racisme et discriminations : réparer les conséquences de l'esclavage ?

Atelier 4 – La culture et le patrimoine au cœur des démarches de réparations

15h30 Pause café

16h00 Séance Plénière (salle Brasilia)

Restitutions des ateliers

Discussions

Conclusion de la journée

17h30 Fin des travaux

CONTENU DES ATELIERS

Atelier 1 – Les réparations : une question internationale

Président : Doudou DIENE, rapporteur du conseil d'orientation de la FME

La question des réparations de l'esclavage est aujourd'hui un sujet majeur des relations internationales, à travers des revendications collectives portées par des pays issus de cette histoire (la CARICOM pour les Caraïbes, la CELAC pour l'Amérique Latine, l'Union Africaine) et des initiatives de reconnaissance dans certaines anciennes puissances coloniales (ainsi aux Pays-Bas). Mais que veulent dire ces initiatives ? En quoi ces revendications s'inscrivent-elles dans les évolutions plus générales des relations entre les pays occidentaux et les pays du Sud ? Comment se relient-elles aux enjeux globaux du monde contemporain tels que le réchauffement climatique, la lutte contre la pauvreté, le rééquilibrage des relations entre le Nord et le Sud, les combats contre le racisme ? Quelle place la France doit-elle prendre dans ce mouvement ?

Atelier 2 – Quelles réparations pour les outre-mer français ?

Président : Georges BREDENT, président du conseil des territoires de la FME

La question des réparations de l'esclavage n'est pas nouvelle dans les outre-mer français : évoquée dans la version initiale de ce qui deviendra la loi Taubira de 2001 (sous la forme de la création d'une commission chargée de réfléchir à cette question, disposition supprimée du texte finalement voté), portée par des mouvements militants dans les Antilles à travers notamment un contentieux contre l'Etat, elle renvoie à l'empreinte persistante dans ces sociétés des mécanismes et injustices hérités du temps de l'esclavage. A l'heure où ces sociétés sont aujourd'hui traversées de tensions et d'interrogations sur leur avenir, la demande de réparations peut-elle être un moyen de penser une réponse à ces interrogations ? Qu'y aurait-il encore à réparer dans les sociétés ultramarines françaises ? par qui ? et comment ?



Le Prix de Thèse de la FME est décerné chaque année par un jury formé de membres de son Conseil scientifique pour récompenser une thèse en sciences humaines et sociales portant sur la traite, l'esclavage, les abolitions et/ou leurs héritages. En 2024, le jury a décidé de dédier son Prix au regretté Jean-Pierre SAINTON, historien guadeloupéen, et l'a attribué à Jessica BALGUY pour sa thèse en Histoire *Indemniser l'esclavage en 1848 ? L'heure des comptes pour les propriétaires de couleur de la Martinique*, dans laquelle elle analyse la façon dont cette catégorie de la population martiniquaise a bénéficié de cette indemnité versée à partir de 1849 par le gouvernement français aux anciens propriétaires d'esclaves.

Atelier 3 – Racisme et discriminations : réparer les conséquences de l'esclavage ?

Présidente : Audrey CELESTINE, présidente du conseil scientifique de la FME

Le racisme et les discriminations que subissent aujourd’hui les populations issues des outre-mer ou d’Afrique subsaharienne ainsi que leurs descendants aujourd’hui en France et que montrent les enquêtes Trajectoires & Origines de l’INSEE et de l’INED trouvent leurs origines dans le passé esclavagiste. Le retour sur l’origine historique de ces phénomènes peut-il aider à les combattre ? L’ouverture d’une réflexion sur la réparation de l’esclavage peut-il aider à mieux lutter contre ces phénomènes ? Les réparations de l’esclavage peuvent-elles être un instrument de lutte contre le racisme et les discriminations ? La mémoire des luttes contre l’esclavage peut-elle aider à mener ce combat aujourd’hui ?

Atelier 4 – La culture et le patrimoine au cœur des démarches de réparations

Président : Pierre SAINTE-LUCE, président du conseil des mécènes de la FME

Les sociétés esclavagistes coloniales ont laissé de nombreuses traces dans les arts et la culture : créations des populations exploitées, créolisations, inspirations exotiques dans les métropoles, usage de la culture comme résistance... Ces traces sont aujourd’hui pour partie conservées dans les musées des anciennes puissances coloniales, ainsi que dans ces territoires. Ces collections sont elles-mêmes imprégnées de la violence de cette histoire, lorsqu’elles sont issues du pillage des sociétés colonisées, ou lorsqu’elles reproduisent les préjugés de cette époque. En réponse, cette situation a suscité de nouvelles démarches entre les anciennes puissances coloniales et les anciennes colonies, comme les restitutions. Dans la suite de ces démarches, comment intégrer la culture et le patrimoine dans la réflexion sur les réparations ? La question des restitutions concerne-t-elle aussi les outre-mer français ? Les artistes d’aujourd’hui peuvent-ils/elles nous aider à penser une politique de réparations pour aujourd’hui ?